

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003 : quelques résultats

En décembre 2006, Statistique Canada publiait une étude sur l'état de la situation en matière d'alphabétisme chez les minorités de langue officielle du pays fondée sur l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), menée en 2003.

Vingt-trois mille Canadiens ont été évalués sur leurs compétences dans quatre domaines, soit la compréhension de textes suivis (comme ceux que l'on trouve dans les livres ou les journaux), la compréhension de textes schématiques (comme les graphiques, les tableaux ou d'autres renseignements écrits de nature discontinue), la numératie et la résolution de problèmes. Les niveaux de compétence ont été établis sur une échelle allant de 1 à 5, c'est-à-dire du niveau le plus faible au niveau le plus élevé. Le niveau 3 est généralement utilisé comme point de repère minimum, parce que, dans les pays développés, l'atteinte de ce niveau permet une meilleure participation à la vie sociale, des chances accrues de succès économique et une amélioration des chances de participer à l'apprentissage continu et d'améliorer son niveau personnel de littératie.

Les trois provinces où les personnes de langue maternelle française forment une minorité, soit l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba, regroupent 75 % de l'ensemble de la population francophone à l'extérieur du Québec. Pour mieux comprendre leur situation, la population francophone de ces provinces a été suréchantillonnée.

À l'échelle nationale, 42 % de la population de 16 à 65 ans n'a pas réussi à atteindre le niveau 3 pour ce qui est de la compréhension de textes suivis; chez les anglophones, cette proportion était de 39 %, alors qu'elle était de 56 % chez les francophones. L'écart le plus grand a été observé au Nouveau-Brunswick, où les deux tiers de la population francophone (66 %) n'atteignaient pas ce niveau. En Ontario, plus de la moitié (55 %) des francophones se situait aux deux premiers niveaux, alors qu'au Manitoba le pourcentage était de 53 %. Au Québec, le pourcentage de francophones se situant à ces niveaux était de 55 %, alors qu'il était de 43 % chez les anglophones.

En 1994, dans le cadre d'une enquête semblable, on comptait 60,8 % des francophones de l'Ontario qui se situaient aux niveaux 1 et 2. La situation des Franco-Ontariens s'est améliorée en grande partie en raison des changements sociaux et politiques majeurs entraînant l'accessibilité à l'éducation, entre autres.

Les problèmes de faible alphabétisme existent dans les groupes d'âge plus jeunes. Tant au Québec qu'à l'extérieur de cette province, les résultats de l'Enquête ne révèlent aucun écart significatif entre les deux groupes linguistiques chez les jeunes de 16 à 24 ans. En Ontario, près de 45 % des jeunes de ce groupe d'âge n'ont pas réussi à atteindre le niveau 3 sur l'échelle combinée des textes suivis et des textes schématiques. Cela représente près de 19 000 jeunes francophones de l'Ontario. Selon l'Enquête, plus l'âge augmente, plus l'écart s'accroît entre les deux groupes linguistiques.

Suite à la page 4

Sommaire

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003 : quelques résultats	1
Stages de perfectionnement de l'ACELF	2
L'Université d'Ottawa s'intéresse aux littératies multiples	2
Histoire de réussite : Scrabble pour les nuls et les autres	3
Le bilinguisme au Canada	4
Partenariat entre le Centre FORA et les Éditions Stanké : version adaptée de Jacques Demers : en toutes lettres	5
Lancement de la Bourse de recherche en alphabétisation en milieu de travail de la BDAA	5
J'ai lu pour vous... Les trop nombreux laissés-pour-compte du système d'éducation et de formation des adultes du Canada	6
L'alphabétisation familiale à Alpha Huronie : plus que de lire un conte, se positionner tangiblement sur la perte de la langue française	7
ACELF	7
L'éducation non formelle et l'alphabétisation, un dossier commun au Canada et en Afrique	8
Nos apprenants, des sans-emploi? Non, des travailleurs!	10
Pourquoi certains travailleurs ne s'inscrivent-ils pas à un programme de formation?	11
Le français en Louisiane	11
À votre service : Connexion Emploi	12
La gestion des générations : le nouveau défi des organisations	13
Laissons-les s'amuser : l'apprentissage par le jeu chez les jeunes enfants	14
Nouvelle loi pour l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans	15
Des ressources pour l'enseignement et l'apprentissage : Bibliothèque et Archives Canada	16

Le bulletin **Contact-Alpha** est une publication de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario.

La Coalition remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités - Direction de l'investissement dans les compétences.

Le Programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.

Rédactrice en chef

Suzanne Benoit

Collaborateurs

Personnel de la Coalition

Membres et membres associés
de la Coalition

Graphisme et mise en page

Nathalie Brunet-Deschamps

Impression

Ray-Tek Printing Inc.

**Coalition francophone pour
l'alphabétisation et la formation
de base en Ontario**

235, chemin Montréal, pièce 201
Ottawa (Ontario) K1L 6C7 Canada
Téléphone : (613) 842-5369
Sans frais : 1 877 464-0504
Télécopieur : (613) 842-5371
Courriel : coalition@coalition.on.ca
www.coalition.on.ca

**MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION 2006-2007****EXÉCUTIF****Marc Bissonnette**

Président

Debbie Grier

Vice-présidente

Normand Savoie

Secrétaire-trésorier

Dominique Godbout

Présidente

Comité des Ressources humaines

ADMINISTRATEURS

Françoise Cadieux
Lilianne St-Martin
Louise Lalonde

Rose Lalonde
Lucie Lambert
Renaud St-Cyr



Stages de perfectionnement de l'ACELF

Chaque année, l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) propose cinq stages de perfectionnement à Québec qui s'adressent aux intervenantes et intervenants en petite enfance, aux enseignantes et enseignants au primaire et au secondaire, aux directions d'école et aux intervenants en alphabétisation. Le stage en alphabétisation est destiné aux formatrices et formateurs, ainsi qu'aux gestionnaires. Il aura lieu du 2 au 6 juillet (30 heures de formation).

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web de l'ACELF :

● <http://www.acelf.ca/index.php>

● http://www.acelf.ca/c/fichiers/Depliant_Stages2007.pdf

La date limite pour s'inscrire est la fin avril.

L'Université d'Ottawa s'intéresse aux littératies multiples



L'Université d'Ottawa, plus précisément la faculté d'éducation, a créé l'Unité de recherche éducationnelle sur les littératies multiples. Les chercheuses associées à cette unité de recherche sont Claire Maltais, Anne-Marie Dionne et Nancy Vézina, sous la direction de Diana Masny.

L'Unité a comme objectif d'étudier les littératies et les enjeux sociaux et culturels en milieu minoritaire francophone tant bilingue que multiculturel par l'entremise de projets multidisciplinaires. De nombreuses perspectives sociétales signalent des pistes pour que chaque personne se construise une façon d'être dans le monde. L'une de ces perspectives, celle des littératies, présente une solution de rechange qui permet de voir et de lire le monde dans un milieu minoritaire au sein d'une société canadienne internationale.

Toute personne appartenant à une communauté de langue française en milieu minoritaire doit profiter d'une éducation en langue française de qualité. Afin d'atteindre cet objectif, il est essentiel de mettre en place les conditions critiques d'un apprentissage de qualité tant pour les adultes que pour les enfants. Ces conditions se réalisent par l'entremise des littératies multiples, soit la littératie personnelle, la littératie communautaire, la littératie scolaire et la littératie critique.

Pour en savoir plus sur les activités et les projets de recherche à venir de l'Unité de recherche éducationnelle : www.litteratiesmultiples.ca

Référence : D. Masny, (2002). *Les littératies : un tournant dans la pensée et une façon d'être* : www.acelf.ca/liens/crde/articles/14-masny.html

HISTOIRE DE RÉUSSITE

Scrabble pour les nuls et les autres



L'ABC Communautaire et le Club Richelieu de St. Catharines ont lancé le tout premier tournoi de scrabble en français dans la région du Niagara le 30 mars dernier. Les organisateurs de cette soirée au bénéfice des deux organismes visaient avant tout à accroître la visibilité de leur organisme dans la région du Niagara tout en fournissant à la communauté une occasion de s'amuser en français. Réalistes, ils ne s'attendaient pas à faire de gros profits; ce n'était pas le but principal de l'activité. De plus, quand on organise une activité pour la première fois, il est toujours difficile d'intéresser les gens.

Pour faire de cette soirée un succès, les organisateurs ont déployé beaucoup d'efforts : ils ont notamment tenu de nombreuses rencontres pour décider des différents éléments liés au tournoi lui-même, ils ont conçu et diffusé de la publicité, ils ont sollicité des dons et ils ont recherché des partenaires.

Quand le personnel des deux organismes a commencé à parler de cette idée unique en son genre, les gens disaient qu'ils ne savaient pas jouer au scrabble. Il a donc été convenu d'adresser la publicité « aux nuls et aux autres ». La stratégie a fonctionné. Les gens se sont mis à s'intéresser à l'idée et, le moment venu, les inscriptions se sont multipliées.

Des entreprises de la région ont commandité des tables (150 \$ la table). Six élèves de l'École secondaire catholique Jean-Vanier de Welland ont ainsi pu participer au tournoi sans frais.

Pour agrémenter la soirée, pizza et chips étaient offerts gratuitement aux pauses. Les participants pouvaient se procurer des boissons au bar. Un tirage 50/50 et un encan silencieux se sont ajoutés aux activités.

Tout le travail en a valu la peine. La soirée a été un franc succès. Quarante-cinq personnes, regroupées en équipe de cinq ou six, ont participé au tournoi. Au-delà des profits accumulés pendant la soirée, soit un peu plus de 2 000 \$ à répartir entre les deux organismes, les bénéfices ont été nombreux : les participants se sont amusés en français; ils connaissent mieux maintenant le mandat des deux organismes responsables de cette activité; ils ont appris un nouveau jeu ou ont eu la chance de redécouvrir une activité de leur enfance. D'autre part, les organisateurs de cette soirée ont appris à travailler ensemble et s'engagent à renouveler l'expérience. De surcroît, tous les participants sont partis avec au moins un cadeau, grâce à la générosité de la communauté.

L'ABC Communautaire et le Club Richelieu ont bien l'intention de rendre annuel le tournoi de scrabble « pour les nuls et les autres ».



Normand Savoie

Directeur
ABC Communautaire



La Coalition francophone félicite tous ceux qui ont contribué au succès de ce premier tournoi de Scrabble en français dans la région du Niagara.

Suite - L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003 : quelques résultats

Plusieurs francophones (63 %) ont choisi de faire le test en anglais. De ce nombre, 82 % ont dit qu'ils avaient de bonnes compétences pour parler en français; 52 %, qu'ils avaient de bonnes compétences pour écrire en français et 64 %, qu'ils avaient de bonnes compétences pour lire en français. Parmi eux, 61 % ont dit qu'ils parlaient en anglais à la maison. Les résultats? Sur l'échelle combinée des textes suivis et des textes schématiques, 53 % de ceux qui avaient effectué le test en anglais n'atteignaient pas le niveau 3, comparativement à 64 % des francophones ayant fait le test en français.

Les résultats de l'Enquête font état d'un phénomène important du point de vue des habitudes de lecture et d'écriture. À niveaux de scolarité et de revenu égaux, les francophones sont moins susceptibles que les anglophones d'avoir acquis des habitudes de lecture et d'écriture fréquentes dans leur vie quotidienne. Par le fait même, ils sont moins portés à fréquenter les bibliothèques et les librairies, ou à posséder un nombre important de livres à la maison (plus de 25). Ces résultats dépeignent peut-être des différences d'ordre tant culturel qu'économique, caractérisées notamment par une valorisation moindre de la lecture et des livres chez les francophones.

Les organisations vouées à l'éducation des adultes ont la responsabilité importante de faire en sorte que ces pourcentages diminuent lors de la prochaine enquête. Elles doivent encourager les personnes apprenantes à lire et à écrire régulièrement, car c'est la seule façon pour elles d'améliorer leurs compétences et de les maintenir. Elles peuvent les encourager à créer un environnement qui favorise l'exercice de ces compétences dans leur famille, particulièrement chez leurs enfants. Les organisations qui offrent un programme de littératie familiale ont déjà accompli un geste concret en ce sens.

Pour en savoir plus sur l'EIACA :
<http://www.statcan.ca>



Référence : Corbeil, Jean-Pierre, (2006). *Le volet canadien de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003 : état de la situation chez les minorités de langue officielle*, Statistiques Canada.

Le bilinguisme au Canada



Radio-Canada a commandé un sondage sur le bilinguisme à la firme CROP. Mené auprès de 2 001 Canadiens entre le 23 octobre et le 19 novembre 2006, il donne le point de vue de francophones et d'anglophones sur la question au Québec et dans le reste du Canada.

Au Québec, 800 francophones et 200 anglophones ont répondu au questionnaire du sondage, tandis que 200 francophones et 801 anglophones l'ont fait dans le reste du Canada.

Voici quelques points saillants du sondage :

- ✳ Parmi les répondants canadiens, 93 % des francophones et 77 % des anglophones affirmaient qu'il est important d'être bilingue.
- ✳ De l'avis de 81 % des Canadiens, le Canada doit demeurer bilingue; chez les francophones, le pourcentage est de 96 %.
- ✳ Les Canadiens, surtout les francophones (94 %), pensent que la perspective d'un meilleur emploi constitue une raison valable pour devenir bilingue, et 75 % d'entre eux estiment que le bilinguisme est pertinent pour voyager et pour améliorer leur culture personnelle.
- ✳ La moitié de tous les répondants considèrent que la volonté d'être un bon citoyen canadien constitue une bonne raison de maîtriser les deux langues officielles.
- ✳ Pour 57 % des Canadiens, dont 74 % de francophones, il n'est pas satisfaisant qu'une seule personne sur 10 habitant l'extérieur du Québec maîtrise les deux langues officielles.
- ✳ La très vaste majorité des Canadiens s'attend à ce que les personnes occupant des postes importants dans la fonction publique soient bilingues. Le poste pour lequel le plus de gens (99 % de francophones et 88 % d'anglophones) exigent le bilinguisme est celui de premier ministre du Canada.
- ✳ Pour 60 % d'entre eux, le premier ministre provincial doit parler l'anglais et le français.

Il faut interpréter ces résultats avec prudence. Comme la plupart des répondants hors Québec provenaient du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, on peut comprendre la satisfaction face à la politique du bilinguisme. Si l'on avait posé les mêmes questions à un plus grand nombre de personnes de l'ouest du pays, les résultats auraient probablement été différents.

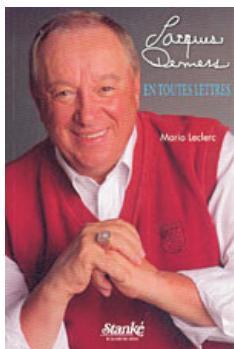
Source : www.radio-canada.ca/actualite/desautels/2007/02/02/001-bilinguisme-sondage.asp



Partenariat entre le Centre FORA et les Éditions Stanké : version adaptée de *Jacques Demers : en toutes lettres*

« J'ai toujours été capable de lire un peu, mais ça m'a toujours demandé un grand effort. Il faut absolument que je sois dans un contexte où je peux me concentrer totalement pour lire tranquillement. Sinon, tout s'emmêle. »

Jacques Demers dans *Jacques Demers : en toutes lettres*, de Mario Leclerc (p. 330)



C'est avec un énorme plaisir que le Centre FORA, en partenariat avec les Éditions Stanké du Groupe Librex, entreprend une version en écriture simple de la biographie *Jacques Demers : en toutes lettres*, de Mario Leclerc.

« Lorsque Jacques Demers a dévoilé son secret, il est devenu un modèle pour les adultes apprenants dans les centres d'alphabétisation et de formation de base de langue française. Selon l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003, 52 % de la population francophone du Canada éprouve des difficultés à lire des textes suivis. Ce livre, écrit selon les principes de l'écriture simple, sera désormais accessible autant aux francophones en situation d'apprentissage des rudiments de la lecture que ceux qui préfèrent de la lecture à leur niveau et moins littéraire », affirme Yolande Clément, directrice générale du Centre FORA.

Le lancement de la version adaptée et du cahier pédagogique est prévu pour mai 2008.

Un grand merci aux Éditions Stanké pour la confiance que cette maison d'édition a démontrée envers le Centre FORA pour ce projet.

Le Groupe Librex abrite six maisons d'édition reconnues : Les Éditions Stanké, Libre Expression, du Trécarré, Logiques, Publistar et Quebecor.



Lancement de la Bourse de recherche en alphabétisation en milieu de travail de la BDAA

La Base de données en alphabétisation des adultes (BDAA) est heureuse d'offrir une nouvelle bourse de recherche à un étudiant diplômé qui se spécialise en alphabétisation en milieu de travail.

Dans la société du savoir, les travailleurs et travailleuses peu scolarisés sont les premiers à perdre leur emploi. Le quart de la population canadienne n'a pas les compétences requises pour fonctionner efficacement dans le monde du travail.

C'est dans cette optique, et avec l'intention de promouvoir la recherche et l'éducation, que la BDAA invite les étudiants au niveau de la maîtrise ou du doctorat à demander la **Bourse de recherche en alphabétisation en milieu de travail**.

La BDAA tient à faire connaître cette bourse au sein du monde universitaire canadien. Nous vous invitons donc à transmettre cette information à vos collègues engagés en alphabétisation des adultes ou en alphabétisation en milieu de travail.

Vous pouvez faire votre demande en ligne en consultant le site www.bdaa.ca/bourse. Si vous préférez nous faire parvenir votre demande par la poste, veuillez télécharger la version en format PDF disponible sur le site et imprimer le formulaire.

Remarque : Vous êtes priés de lire attentivement l'ensemble des informations avant de remplir votre demande.

Charles Ramsey

Directeur général
Base de données en alphabétisation des adultes



J'AI LU POUR VOUS...

Les trop nombreux laissés-pour-compte du système d'éducation et de formation des adultes du Canada

Auteurs : Karen Myers et Patrice de Broucker (2006)

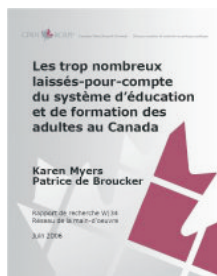
Éditeurs : Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

L'importance économique et sociale d'encourager les adultes à participer à l'apprentissage continu pendant leur vie active est indéniable. Des personnes mieux formées gagnent des salaires plus élevés, ont de meilleures perspectives de croissance de leurs revenus au cours de leur vie et sont moins souvent au chômage.

Mais, trop souvent, l'apprentissage tout au long de la vie signifie simplement que les gens qui ont déjà une bonne formation acquièrent encore plus de compétences. Pourtant, les faits tendent à indiquer que, même si les personnes moins scolarisées sont moins susceptibles de participer à des activités d'apprentissage structurées, lorsqu'elles y participent, elles ont autant de chance que leurs homologues plus instruits d'en recueillir les fruits. En partant d'une situation de désavantage relatif sur le plan éducationnel, les apprenants moins scolarisés peuvent profiter d'un apprentissage supplémentaire bien ciblé.

Ces dernières années, la plupart des provinces ont lancé d'importantes initiatives qui ont contribué à améliorer leur système d'éducation des adultes. Ces initiatives représentent des investissements majeurs et méritent d'être soulignées, mais elles demeurent complexes, fragmentées et incomplètes. Il existe d'importantes lacunes au chapitre de la coordination, de l'information et du counselling, de l'aide financière, de l'appui aux employeurs et des investissements gouvernementaux.

Au Canada, il existe un fort consensus selon lequel un système d'éducation financé par les fonds publics est la pierre angulaire d'une société juste, productive et socialement cohésive. Les investissements dans nos systèmes d'éducation « de la première chance » sont le reflet de ce consensus. Il y a lieu de croire de plus en plus que les avantages économiques et sociaux d'un système d'éducation des adultes financé par des fonds publics seraient tout aussi marqués. Pour cette raison, les auteurs croient qu'il faudrait accorder aux adultes un « droit à l'apprentissage » semblable à celui que l'on a déjà établi à l'intention des enfants et des jeunes.



Ils proposent une vision du système d'éducation des adultes qui se caractérise par les principes suivants :

- Personne ne quittera l'école sans un ensemble minimum approprié de compétences relatives à l'employabilité.
- Tous les adultes auront accès à des possibilités d'apprentissage pour enrichir leurs compétences de base, ainsi que des possibilités continues de maintenir, d'améliorer ou de transformer leurs compétences.
- Tous les adultes auront accès à des renseignements faciles à comprendre concernant les possibilités d'apprentissage, tandis que des services de counselling seront facilement accessibles. Il y aura une coordination et des mesures de soutien, et le système sera facile à explorer.
- Tous les adultes qui sont disposés à perfectionner leurs compétences recevront une aide appropriée.
- Le perfectionnement des compétences de tous les travailleurs fera l'objet d'investissements importants et valables.

La vision d'un système d'éducation des adultes qui garantit le « droit à l'apprentissage » semble être largement acceptée par la plupart des intervenants, mais elle est loin d'être devenue réalité dans la pratique. Comment peut-on traduire cette vision d'un système d'éducation des adultes pour en faire une réalité? Les auteurs proposent cinq étapes :

- mettre en place un cadre de politiques publiques qui reconnaît le « droit à l'apprentissage »;
- élaborer des programmes de soutien financier adaptés aux besoins des apprenants adultes;
- offrir des incitations aux employeurs en vue d'appuyer la formation de leurs employés moins qualifiés;
- augmenter les investissements des gouvernements consacrés à la formation dans les compétences de base;
- élaborer une stratégie concertée en vue de répondre aux besoins des apprenants adultes.

Pour obtenir le rapport au complet, il suffit de taper le titre du rapport ou de consulter le site des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.

<http://www.cprn.org/fr/doc.cfm?doc=1479>

L'alphabétisation familiale à Alpha Huronie : plus que de lire un conte, se positionner tangiblement sur la perte de la langue française

La pièce « Le Pouce Voyageur », écrite par Alpha Huronie à l'occasion de la journée d'alphabétisation familiale, a été présentée dans le cadre de l'un des nombreux programmes d'Alpha Huronie pour la petite enfance, « Les louveteaux en pyjama ».



C'est dans un désir de positionnement que l'équipe du centre de formation multi-services Alpha Huronie se réunissait pour amorcer, en comité, le développement d'un plan global de l'alphabétisation familiale dans un contexte minoritaire. Cet outil tangible sert à pousser le processus de réflexion vers l'aboutissement de l'action nécessaire et obligatoire.

Elle est loin la Commission Laurendeau Dunton et Richard Joy qui a exploré l'évolution de l'assimilation linguistique de 1971 à 1986 au Québec. Le rapport qui en est issu est toujours d'une actualité qui relève du cataclysme. Alarmiste me direz-vous? Non, oui, peut-être. Peut-être faudrait-il l'être un peu, beaucoup, passionnément, plus et plus encore.

Pourrons-nous encore lire une histoire en français dans 2, 3, 5 ans dans notre partie du monde? Aurons-nous même un auditoire qui le comprend, ce conte? La persistance linguistique vers laquelle tendent nos efforts passe-t-elle par les bons moyens? Nos ressources sont-elles désuètes et la concertation obsolète?

À l'heure où nous sommes sondés sur notre bilinguisme national et bombardés de « tout va bien » grâce à des échantillonnages régionaux douteux, le bilinguisme veut-il dire **capable de vivre en anglais** pour les francophones de certaines régions? Serons-nous, un jour, classés dans d'obscurs accommodements raisonnables?

L'alphabétisation familiale passe avant tout par un choix individuel et conscient. Un choix du ventre. Un choix des tripes. Celui des premiers éducateurs que sont les parents.

À cet effet, le programme « Grandir avec mon enfant » offert grâce à un partenariat avec la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario, débutera prochainement chez Alpha Huronie. Ce programme présente des outils actuels et l'appui, gage de réussite, aux parents francophones qui ressentent le besoin d'être partie prenante de l'éducation francophone de leurs enfants en posant un geste véritable, un geste engagé, un geste qui dit à notre bien le plus précieux : « **Je crois très, très fort à demain** ».

Danielle Larose

Alpha Huronie



Manu, l'un des personnages loufoques de la pièce « Le Pouce Voyageur ».



Le site Web de l'ACELF contient une variété d'activités pédagogiques pour les élèves des écoles primaires et secondaires et pour les adultes en alphabétisation. Vous y trouverez des outils pédagogiques, dont le plan d'études du ministère de l'Éducation des différentes provinces (celui de l'Ontario s'adresse aux élèves de 12^e année et est intitulé *L'Ontario français*). On y retrouve des activités spécialement conçues pour les personnes apprenantes en alphabétisation pour la Semaine internationale de la Francophonie.

Le site contient aussi des textes de réflexion et des documents de fond sur la francophonie, tel que le *Cadre d'orientation en construction identitaire*.

Allez donc explorer le site de l'ACELF : www.acelf.ca et plus particulièrement

www.acelf.ca/c/bap



L'éducation non formelle et l'alphabétisation,

un dossier commun au Canada et en Afrique



La directrice de la Coalition francophone, Suzanne Benoit, a participé au Forum international sur l'éducation non formelle et l'alphabétisation à Niamey, au Niger, en janvier dernier. Elle faisait partie de la délégation de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) avec Yvon Laberge et Gaétan Cousineau.

Issu d'une initiative du Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et d'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC), ce forum était organisé par le ministère de l'Éducation de base et de l'Alphabétisation et le Réseau Éducation pour tous du Niger. Y participaient le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Maroc, le Niger et le Sénégal, représentés par des membres des ministères, des institutions de formation supérieure et des organisations africaines de toutes sortes intéressées par le dossier de l'alphabétisation. La délégation du Canada était constituée de représentants de la FCAF, du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) et du Programme de coopération volontaire Uniterra.



Suzanne Benoit, présidente du Conseil d'administration de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français accompagnée du directeur général, Gaétan Cousineau, pendant une conversation informelle.



De gauche à droite, Ginette Richard (Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec), Lucie Talbot (RGPAQ), un touareg, Suzanne Benoit (FCAF) et Martine Fillion (RGPAQ) lors d'une visite à une coopérative d'artisans.

Le forum visait les objectifs suivants :

- ❖ mobiliser les acteurs et les partenaires de l'éducation non formelle pour en faire un enjeu prioritaire dans les pays de la francophonie au cours de la prochaine décennie;
- ❖ sensibiliser les autorités politiques et les partenaires techniques et financiers à l'importance d'une éducation non formelle forte et organisée, qui répond aux besoins des populations dans le cadre de la politique nationale de lutte contre la pauvreté;
- ❖ créer un espace interactif d'échanges entre acteurs, spécialistes et partenaires sur des thèmes clés de l'éducation non formelle : politiques, financement, approches et méthodes, renforcement des capacités des acteurs et réseautage des intervenants;
- ❖ créer des conditions permettant l'établissement de relations partenariales entre les acteurs;
- ❖ contribuer à l'atteinte de l'un des objectifs du Millénaire des Nations Unies pour le développement : assurer l'éducation pour tous.



Suzanne Benoit anime un atelier sur les pratiques novatrices en alphabétisation.

Malgré les efforts déployés, force est de reconnaître qu'aujourd'hui encore l'éducation non formelle est réduite au statut d'enfant pauvre des systèmes d'éducation. En effet, l'éducation non formelle ne bénéficie d'aucune attention, encore moins des ressources qu'elle mérite. Par exemple, au Niger, moins de 1 % du budget annuel est consacré à l'alphabétisation. Il en est de même au Canada et dans les autres pays d'Afrique qui ont participé au forum.

Vu ces conditions, tous les participants s'entendaient pour dire que le financement et l'allocation de ressources plus équitables restent toujours d'actualité et qu'ils constituent un des aspects d'une véritable reconnaissance de l'importance de l'éducation non formelle.

À la fin du forum, les participants ont convenu de redoubler d'efforts pour partager les résultats du forum avec leurs collègues et d'autres détenteurs d'intérêts au moyen d'une brochure. Pour ce faire, la Coalition francophone projette de diffuser prochainement la brochure comprenant toutes les grandes idées et les pratiques exemplaires issues du forum.



Grâce à l'alphabétisation, les femmes d'un village ont créé une coopérative pour produire et mettre en marché des pierres à lécher (supplément de minéraux pour les chèvres).

Une formatrice explique les profits croissants obtenus au cours des années.

Suite à l'étude des besoins prioritaires exprimés pendant le forum, la Coalition a identifié des domaines d'intervention dans lesquels elle pourrait contribuer :

- ❖ la formation des formateurs;
- ❖ l'approche de gestion axée sur les résultats;
- ❖ la rédaction de demandes de subventions;
- ❖ la gestion selon les principes ISO;
- ❖ la production de matériel didactique.

Les avantages pour les membres de la Coalition sont nombreux. Les plus importants sont les suivants :

- ❖ la mise en valeur des compétences des personnes acquises en fil des ans;
- ❖ la possibilité de développer une expertise internationale;
- ❖ l'amélioration des pratiques par le partage des connaissances et des expériences.



Nos apprenants, des sans-emploi? Non, des travailleurs!



Nos décideurs ne peuvent croire que 52 % des francophones (55 % en Ontario) se situent aux niveaux 1 et 2 d'alphabétisme, d'après l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003. Ces francophones ne possèdent pas les compétences nécessaires pour obtenir et garder un emploi qui demande de lire et comprendre des informations et d'écrire pour communiquer avec d'autres. Cette incrédulité vient en grande partie du fait qu'au Canada une forte proportion de la population est active sur le marché du travail. Le pourcentage de personnes en âge de travailler qui reçoivent des prestations gouvernementales est moindre que le pourcentage de personnes aux niveaux 1 et 2 de l'Enquête. Tout porte à croire que les chiffres sont erronés. Pourtant, les résultats de l'Enquête sont clairs : au niveau 1 d'alphabétisme, 60 % des personnes de 16 à 65 ans, donc en âge de travailler, sont en emploi et 12 % ne le sont pas; au niveau 2, 70 % des personnes sont en emploi et 8 % ne le sont pas.

Les statistiques fournies au ministère de la Formation et des Collèges et Universités révèlent qu'en 2005-2006 les centres d'alphabétisation communautaires, les conseils scolaires et les collèges de langue française de l'Ontario comptaient 3 011 apprenants inscrits en alphabétisation et en formation de base (AFB). De ce nombre, 770 travaillaient, soit 25,6 % des apprenants de notre réseau. Ces apprenants concilient formation et travail, les services d'AFB se donnant en soirée ou à des moments précis pendant la semaine, selon les quarts de travail.

Par ailleurs, il y a de moins en moins de métiers qui ne requièrent pas de savoir lire et écrire. La technologie joue un rôle important dans ce changement. Avoir à faire l'entrée de données sur un ordinateur devient chose courante : « On doit maintenant faire des tâches qu'on ne nous demandait pas avant », affirme un travailleur. Les machines ont pris la place de nombreuses personnes, et l'on ne cesse de les perfectionner. Il faut donc être en mesure d'apprendre à les faire fonctionner.

Aussi, des consignes autrefois transmises oralement le sont de plus en plus au moyen d'une note de service ou d'un avis sur le babillard. « Si l'on ne sait pas lire assez pour comprendre les informations, on doit se fier sur les autres », dit un autre travailleur.

Bien que souvent la motivation première pour s'inscrire à un programme d'AFB est liée à l'emploi, les apprenants qui travaillent affirment que ce n'est pas ce qui les motive à persévérer. Une personne assume différents rôles dans la vie : travailleur/travailleuse, père/mère, époux/épouse, automobiliste, fils/fille, client/cliente, etc. Comment peut-on imaginer qu'une personne s'engage dans un projet de formation seulement pour améliorer sa vie au travail?

L'HISTOIRE DE PHILIPPE

Philippe travaille pour une municipalité depuis vingt ans. Quand il a commencé, le contremaître lui assignait ses tâches oralement au début de la journée et Philippe rendait compte de sa journée oralement à la fin de celle-ci. On le considérait comme un employé loyal, travaillant et habile.

Un jour, la ville a décidé de moderniser ses façons de faire, notamment en se servant de moyens technologiques pour transmettre les consignes. Désormais, tous les employés recevraient leurs assignations par écrit et devraient fournir un compte rendu écrit de leur travail à la fin de la journée. Philippe a paniqué. Le contremaître, compréhensif, lui a dit qu'il conserverait son emploi s'il améliorait ses compétences en lecture et en écriture. Philippe s'est immédiatement inscrit au centre d'alphabétisation local. Il travaillait le jour et suivait ses cours en soirée.

Aujourd'hui, Philippe affirme qu'il se sent compétent dans son emploi. De plus, il peut aider ses enfants à faire leurs devoirs et les encourager. Il peut même lire le journal (une activité qu'il avait toujours rêvé de faire) et participe avec plus de confiance aux activités au sein de sa communauté.

L'HISTOIRE DE LOUISE

Louise travaille depuis quelques années comme serveuse dans un restaurant. Elle a constaté qu'un emploi qui nécessite de travailler différents quarts de travail n'est pas compatible avec la vie familiale. Comme elle n'a jamais travaillé dans un autre domaine, elle ne se sent pas capable de faire autre chose. Elle demeure donc dans son poste.

Louise a cependant pris la décision de se perfectionner. Au centre d'alphabétisation, elle a réussi à améliorer ses compétences en lecture et en écriture. Elle apprend à utiliser un ordinateur. Après avoir effectué une démarche pour déterminer le type d'emploi qui l'intéressait, elle a choisi de travailler dans un bureau. Elle est bien décidée à investir tous les efforts nécessaires pour atteindre son but.

Témoignages recueillis par Suzanne Benoit

Pourquoi certains travailleurs ne s'inscrivent-ils pas à un programme de formation?

L'HISTOIRE DE PATRICE

Patrice travaille comme commis pour Bell Canada depuis 1988. Il a occupé plusieurs postes de commis dans différents services.

Patrice est considéré comme un employé exemplaire; on lui demande souvent de former les nouveaux employés assignés à ce poste. Il gagne 55 000 \$ par année, est père de deux enfants et a une épouse qui l'aime; il possède une belle maison et deux autos. Patrice ne sait pas suffisamment lire pour comprendre un texte suivi. Il réussit mieux à lire un texte schématique (tableau, schéma, liste, etc.). Il écrit au son - il n'utilise pas les règles orthographiques ni grammaticales d'usage. Son travail exige de fournir des renseignements au téléphone et de remplir un formulaire pour chaque appel qu'il reçoit. Il excelle dans son travail.

Son épouse lui a demandé dernièrement s'il pensait avoir besoin de formation pour améliorer ses compétences en lecture et en écriture. Sa réponse a été rapide et catégorique : « Non ». De fait, il juge qu'il possède les connaissances dont il a besoin pour accomplir ses tâches dans le quotidien et au travail. Le hic, c'est que son avancement au travail est plafonné. Il ne pourra jamais accéder à un poste de superviseur, bien qu'il possède de bonnes compétences interpersonnelles et connaît tous les aspects du travail dans son unité. Il serait incapable de lire les documents et d'écrire les rapports qu'exige l'exercice des fonctions liées à ce poste. Patrice a quand même le sentiment d'avoir accompli beaucoup en atteignant son niveau actuel. Il est fier de lui-même.

L'HISTOIRE DE MARTINE

Martine a des troubles d'apprentissage. Apprendre à lire et à écrire a été pour elle un défi de taille. Elle a toutefois persévéré et a fini par obtenir son diplôme d'études secondaires. Elle s'est ensuite inscrite au collège pour devenir technicienne en instrumentation. Avec l'aide de l'équipe multidisciplinaire du collège, elle a obtenu son certificat. Elle travaille maintenant dans un hôpital. Le personnel de l'hôpital connaît ses difficultés. Quand on lui assigne une nouvelle tâche, on lui enseigne comment la faire et on la surveille jusqu'à ce qu'elle l'ait maîtrisée. Elle est une bonne employée; elle est consciencieuse et minutieuse. Ce sont des compétences essentielles quand on doit stériliser des instruments qui serviront à soigner des malades.

Martine affirme qu'elle ne s'inscrirait pas à un programme de formation des adultes pour améliorer ses compétences en lecture et en écriture. Elle est satisfaite de son emploi. Elle est heureuse et entend faire du milieu hospitalier son milieu de travail pour toute sa vie active.

L'HISTOIRE D'AMADOU

Amadou est Nigérien. Arrivé à Ottawa il y a cinq ans, il est devenu chauffeur de taxi dès qu'il a pu intégrer le marché du travail. Amadou a fait son primaire, mais a dû abandonner ses études pour aider à subvenir aux besoins de sa famille en vendant divers articles au Grand Marché à Niamey. Il parle un excellent français, et apprend l'anglais petit à petit. De fait, il se débrouille très bien. Il dit ne pas être en mesure de retourner aux études en raison d'obligations familiales. Il est fier de l'emploi qu'il occupe et subvient très bien aux besoins de sa famille. Il adore parler avec les gens de ce qui se passe dans le monde. Selon lui, être chauffeur de taxi, c'est le meilleur métier au monde.

Témoignages recueillis par Suzanne Benoit

Le français en Louisiane



De ses origines francophones, et notamment des migrations acadiennes forcées du XVIII^e siècle, la Louisiane conserve des parlers et des traditions culturelles francophones, un enseignement significatif du français et des liens privilégiés avec la France et le Canada, notamment le Québec.

Si le français des colons blancs a presque disparu, le créole louisianais (qui mêle à la base lexicale française des mots africains, espagnols, indiens et anglais) et surtout le cadien (un mélange de nombreux mots étrangers) restent vivants, mais ils tendent à se modifier avec l'enseignement de la langue française standard dans les écoles.

Depuis la fin des années 1960, l'enseignement du français s'est développé et a été intégré dans des programmes scolaires d'immersion. En 1993, l'apprentissage d'une deuxième langue, devenu obligatoire, a favorisé le français (30 % des enfants l'ont choisi à Lafayette), mais encore plus l'espagnol.

Deux grands établissements privés enseignent le français à l'école secondaire à La Nouvelle-Orléans et à Baton Rouge, et toutes les universités de l'État proposent un enseignement en français. À Lafayette comme à Baton Rouge, on peut suivre des cursus de doctorat en études françaises et francophones. Les deux universités publient des revues en français et effectuent des recherches linguistiques visant à constituer les bases représentatives du français dans chaque pays et région de la Francophonie.

Source : Inspiré du résumé du rapport intitulé *La Francophonie dans le monde 2006-2007*, publié par l'Organisation internationale de la Francophonie chez les Éditions Nathan.

À VOTRE SERVICE

CONNEXION EMPLOI

Connexion Emploi est un programme du gouvernement de l'Ontario offrant une gamme de services qui répondent aux besoins en matière d'emploi des particuliers et aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des employeurs.

Le programme comporte trois volets qui offrent des services adaptés aux besoins d'une clientèle diverse :

- ☑ Les Services d'information et de ressources fournissent des renseignements sur les carrières et les professions, le marché du travail local, les possibilités de formation et les stratégies de recherche d'emploi.
Les Services d'information et de ressources sont destinés à toute personne à la recherche d'un emploi, sans rendez-vous.
- ☑ Les services Planification et préparation à l'emploi aident les personnes à préciser leurs besoins en matière d'emploi, à s'établir des objectifs à court et à long terme, à élaborer un plan d'action et à chercher un emploi.
Les services Planification et préparation à l'emploi sont destinés à toute personne qui a au moins 16 ans, qui ne fréquente plus l'école, qui n'a pas d'emploi et qui ne reçoit pas de prestations d'assurance emploi.
- ☑ Les services Soutien au placement et à la prospection d'emplois aident les personnes à améliorer leurs compétences et à acquérir de l'expérience en milieu de travail.
Les services Soutien au placement et à la prospection d'emplois sont destinés à toute personne qui a au moins 16 ans, qui ne fréquente plus l'école, qui ne suit pas un programme de formation, qui n'a pas d'emploi et qui ne reçoit pas de prestations d'assurance emploi.

Connexion emploi offre de l'aide aux jeunes de 15 à 24 ans à se trouver un emploi d'été et une incitation à l'embauche de 2 \$ l'heure aux employeurs.

Pour connaître le nom de l'organisme qui offre le programme Connexion Emploi dans votre région, téléphonez sans frais à Emploi Ontario au 1-800-387-5656 ou consultez le site Web d'Emploi Ontario.

www.ontario.ca/emploiontario

Emploi Ontario

L'information et l'aiguillage des personnes constituent un défi pour toutes les organisations, qu'elles soient engagées en formation ou en appui à l'emploi.

Le gouvernement de l'Ontario a inauguré un site Web qui contient toutes les informations sur les possibilités de formation et d'appui à l'emploi.

Nous vous invitons à consulter ce site Web : www.ontario.ca/emploiontario



La gestion des générations : le nouveau défi des organisations

Le recrutement et la fidélisation de bons employés exigent que l'employeur réponde à leurs besoins et à leurs attentes et qu'il comprenne ce qui les motive. Les besoins et les attentes des employés varient selon chaque personne. Ils tiennent aussi à de nombreux facteurs, dont leur génération d'appartenance, chacune ayant sa propre vision du monde.

De nos jours, quatre générations aux valeurs et aux attentes totalement différentes se côtoient dans les organisations. Cette situation n'est pas nouvelle, diront certaines personnes. La période actuelle se caractérise par la vitesse et l'importance des changements et des innovations survenus au cours du dernier siècle, et particulièrement au cours des cinq dernières décennies.

LES GÉNÉRATIONS

L'approche générationnelle permet de diviser la population en petits groupes présentant des caractéristiques semblables. En effet, chaque génération possède un vécu différent, compte tenu de l'époque où elle a vu le jour et des événements qui l'ont marquée. Ainsi, il est possible de déterminer certaines tendances centrales particulières à chaque génération.

◆ Seniors : la génération « Collectivité »

Cette génération, formée des gens nés entre 1901 et 1945, a vécu les deux guerres mondiales, a connu la crise économique et a bâti les assises de ce pays. Dans ces années de privation, les gens de cette génération ont démontré une grande force de caractère, beaucoup de discipline et d'oubli de soi, de même que la volonté de contribuer au bien commun. Ces gens sont également conservateurs et respectueux des valeurs traditionnelles et ils accordent beaucoup d'importance à l'éthique et à la morale.

◆ Baby boomers : la génération « Liberté »

Les gens nés entre 1946 et 1960 composent cette génération qui a vu le jour dans la période d'après-guerre, période de prospérité économique sans précédent et de modernité. Tous les espoirs étaient permis à cette époque. Cette génération a eu, a et aura encore une grande influence sur la vie collective. C'est la génération de toutes les libertés : liberté face au clergé, liberté sexuelle et liberté individuelle. Avec elle est né le courant de la croissance personnelle; la personne est maintenant au cœur de l'univers. Elle possède une grande estime d'elle-même et désire demeurer éternellement jeune.

◆ Génération X : la génération « Pragmatisme »

Deux récessions à un intervalle d'à peine dix ans (début des années 1980 et début des années 1990) ont fait suite à la période économique des « trente glorieuses ». Les organisations ont profité de cette période pour restructurer et rationaliser leurs activités et leur personnel. Cette génération, dont font partie les gens nés entre 1961 et 1978, a évolué dans un environnement hostile. Le pragmatisme de cette génération est leur principale caractéristique; l'obtention du résultat prime sur le respect de la procédure ou de la directive. Elle est sceptique face aux beaux discours et incrédule. La flexibilité, l'adaptabilité et l'ouverture face au changement sont d'autres éléments qui la définissent.

◆ Génération Y : la génération « Vélocité »

La génération Y comprend les gens nés entre 1979 et 1995. Cette génération est confiante et optimiste. Elle est pluraliste, accepte la diversité et, pour elle, la planète est un petit village. De plus, elle maîtrise les nouvelles technologies de l'information, aime la rapidité et possède une faculté d'ubiquité formidable. Altruisme, authenticité et implication sociale la caractérisent également.

Aujourd'hui, si les organisations veulent mobiliser leur personnel, elles doivent effectuer une gestion des générations, c'est-à-dire prendre en considération les valeurs et les attentes différenciées des générations à l'égard du travail en mettant en place des pratiques de gestion des ressources humaines qui répondent à celles-ci. Une application simple de ce fondement concerne la compensation du temps supplémentaire. Si votre organisation n'offre qu'une seule possibilité, soit la compensation monétaire, elle répond très bien aux attentes de la génération « Liberté », mais aucunement à celles de la génération « Vélocité », qui préférerait une compensation en temps. Le premier principe de la gestion des générations est donc de faire du « sur mesure ».

Le second principe consiste à assurer, lors de la mise en place de pratiques de gestion, d'être équitable envers toutes les générations. La conciliation travail-vie personnelle est un thème cher à la génération « Vélocité ». Si une organisation offre un tel programme à ses jeunes employés, elle les motivera certainement. Par contre, elle démotivera assurément la génération « Collectivité », qui aurait aimé avoir accès à un tel programme pour s'occuper des petits-enfants, et également la génération « Liberté », qui doit prendre soin de ses enfants encore à la maison et de ses parents qui vieillissent.

Pour terminer, le dernier principe à respecter est de mettre les différentes générations en relation, par exemple par des programmes de mentorat ou des équipes intergénérationnelles. En effet, la différence est une grande source de richesse et c'est justement la différence entre les générations qui a permis à la société d'évoluer au cours des années.

CONCLUSION

Le contexte actuel prévoit une pénurie de main-d'œuvre. Les organisations qui occuperont une position enviable pour attirer, recruter et retenir les membres des différentes générations, et ainsi disposer, en quantité et en qualité, d'une main-d'œuvre suffisante, seront celles qui auront intégré les valeurs et les attentes de chaque génération dans leurs pratiques de gestion.

Source : Tiré d'un article publié par Alain Lévesque dans *Le point en administration scolaire*, vol. 7, n° 3, printemps 2005.



Laissons-les s'amuser : l'apprentissage par le jeu chez les jeunes enfants

Le jeu enrichit globalement la croissance de l'enfant et favorise son apprentissage. Il est sa fenêtre sur le monde.



Les milieux physique et social où grandissent les jeunes enfants au Canada se sont transformés depuis quelques décennies. Les périodes de jeu ininterrompu, à l'intérieur ou en plein air, seul ou en groupe, sont de plus en plus rares. En effet, un nombre croissant d'enfants passent de longues heures dans des groupes axés sur des activités structurées, éducatives et ludiques qui laissent peu de place au jeu libre. Selon *l'Enquête sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage*, les parents estiment que, pour les enfants d'âge préscolaire, le jeu est plus important que l'enseignement organisé. Paradoxalement, le nombre de parents qui inscrivent leurs tout-petits à des cours et à diverses activités ne cesse d'augmenter. Ainsi, entre 1999 et 2003, le pourcentage de Canadiens âgés de quatre et cinq ans inscrits à des cours structurés (gymnastique, arts martiaux, etc.) est passé de 23 à 30 %, et le pourcentage de ceux qui participent à des sports organisés, de 36 à 41 %.

QU'APPRENNENT LES ENFANTS PAR LE JEU?

Le jeu enrichit la croissance de l'enfant. Il constitue le fondement des compétences intellectuelles, sociales, physiques et affectives nécessaires pour réussir à l'école et dans la vie : il ouvre la voie à l'apprentissage. Jouer favorise la pensée créative et la souplesse intellectuelle. Il n'y a ni bonne ni mauvaise façon de faire les choses, puisque le jeu comporte de multiples possibilités : une chaise peut servir de voiture ou de bateau, par exemple.

Ainsi, jouer avec des cubes ou construire un château de sable permet d'acquérir la capacité de raisonnement logique, mathématique et scientifique, ainsi que la capacité de résolution de problèmes.

Le faire-semblant en groupe oblige les enfants à utiliser le type de raisonnement figuratif nécessaire à leurs premières activités d'alphabétisation. Dans cette activité, les enfants créent des scénarios complexes, puis ils les combinent à des objets, à des actions et à la parole pour en tirer des séquences narratives. Le faire-semblant permet de mettre en valeur les compétences conversationnelles, l'importance d'attendre son tour, la mise en perspective et les moyens de résoudre des problèmes de nature sociale, comme la persuasion, la négociation, le compromis et la coopération.

Lorsqu'ils jouent, les enfants acquièrent des connaissances en associant leurs idées, leurs impressions et leurs intuitions à leurs expériences et à leurs opinions. Ils échafaudent des théories sur leur monde et les mettent en commun. Avec leurs pairs, ils se créent une culture et un milieu social. Le jeu leur permet de donner un sens ou un non-sens à leurs expériences et de découvrir l'intimité et la joie liées à l'amitié. Lorsqu'ils le dirigent eux-mêmes, le jeu les fait sentir compétents et leur donne confiance en eux.

Même s'il faut laisser aux enfants le temps de jouer seuls, sans les interrompre, une certaine participation de l'adulte peut être profitable et augmenter la durée et la complexité des épisodes de jeu. Il convient de favoriser l'apprentissage par le jeu en devenant participant actif au jeu, en orientant le jeu et en servant de modèle lorsqu'un jeu devient frustrant pour un enfant ou qu'il pourrait être abandonné par manque de connaissances et de compétences. L'adulte fait vivre de nouvelles expériences afin d'enrichir et de prolonger l'activité, en posant des questions à l'enfant et en l'aidant à apprendre de ses pairs.

IMPORTANCE DU JEU EN PLEIN AIR

La nature a une incidence sur le bien-être physique et psychologique de l'enfant. Les parents doivent aménager les environnements de jeu extérieurs avec tout le soin et toute l'attention qu'ils accordent aux milieux intérieurs.

Les paysages naturels extérieurs procurent généralement :

- 💡 des expériences multisensorielles riches et diversifiées;
- 💡 des occasions de jouer de façon bruyante, turbulente, dynamique et active;
- 💡 divers défis physiques et des occasions de courir des risques;
- 💡 des surfaces brutes et inégales qui permettent d'améliorer la force physique, le sens de l'équilibre et la coordination;
- 💡 des éléments naturels et des éléments disparates qu'un enfant peut combiner, manipuler et adapter à ses propres fins.

Pour en savoir plus sur le jeu et l'enfant :

<http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/LessonsInLearning/LinL20061010LearninPlay.htm>

Nouvelle loi pour l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans



Le gouvernement de l'Ontario vient d'adopter une nouvelle loi qui stipule que tous les élèves doivent continuer leur apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans ou jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur diplôme.

L'adoption de cette nouvelle loi oblige les conseils scolaires et les écoles à offrir plus de programmes qui concordent avec les intérêts et les besoins des élèves. Cette loi fait partie de la stratégie visant la réussite des élèves. Son but est d'assurer à un plus grand nombre d'élèves un avenir prometteur tant sur le plan financier que sur le plan personnel, dans une économie mondiale hautement compétitive.

Le gouvernement de l'Ontario cherche à atteindre un taux d'obtention de diplôme de 85 % d'ici 2010-2011, ce qui représente une augmentation importante par rapport au taux de 71 % atteint en 2004-2005.

Déposée en décembre 2005, la nouvelle loi :

- ❖ oblige tous les élèves à poursuivre leur apprentissage jusqu'à 18 ans ou jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur diplôme;
- ❖ élargit la gamme de possibilités et de programmes d'apprentissage de haute qualité et pertinents en dehors de la salle de classe et approuvés par le ministère de l'Éducation;
- ❖ autorise la direction des écoles à accorder des crédits pour l'apprentissage fait en dehors de la salle de classe;
- ❖ autorise le gouvernement à permettre aux tribunaux de suspendre le permis de conduire des élèves reconnus coupables de décrochage scolaire. Les tribunaux pourront recourir à cette pénalité lorsque tous les élèves auront accès aux nouvelles possibilités d'apprentissage.

La nouvelle loi a vu le jour à la suite de consultations de parents, d'élèves, d'enseignants, de directions d'école et d'autres intervenants du milieu de l'éducation.

Différentes initiatives sont en cours pour appuyer les élèves :

- ❖ Les équipes responsables de la réussite des élèves et les équipes de transition de la 8^e à la 9^e année accorderont une attention et un soutien accrus à chaque élève.
- ❖ On offrira davantage de choix d'apprentissage aux élèves grâce aux majeures hautes spécialisations, à des programmes d'éducation coopérative élargis, au programme à double reconnaissance de crédit et aux projets phares.
- ❖ On procédera à l'élaboration de plus de 200 nouveaux cours d'éducation technologique et de 500 cours améliorés, notamment en tourisme, en soins de santé et en ingénierie informatique.

Pour en savoir plus sur l'initiative d'apprentissage obligatoire jusqu'à 18 ans, vous pouvez consulter le site Web du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/>





Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives Canada a un site Web conçu pour permettre un accès optimal à ses ressources tant pour le chercheur expérimenté que pour le grand public. Ce site est également un centre d'apprentissage en ligne qui regroupe une multitude de ressources éducatives pour les apprenants et les enseignants, accompagnées de stratégies d'enseignement, de plans de leçon, de jeux-questionnaires, de jeux et de toute une panoplie d'activités. Les activités pédagogiques visent les jeunes du primaire et du secondaire, mais plusieurs d'entre elles peuvent être adaptées afin de convenir à des personnes apprenantes adultes.

- Vous voulez en savoir plus sur les premiers ministres du Canada? :
www.collectionscanada.ca/premiersministres/jeunesse
- L'évolution de la cuisine canadienne peut servir de sujet de discussion très intéressant :
www.collectionscanada.ca/cuisine
- Le hockey vous intéresse? :
www.collectionscanada.ca/hockey/jeunesse
- Allez donc fouiller dans le site de Bibliothèque et Archives Canada, vous y trouverez sûrement d'autres bonnes idées :
www.collectionscanada.ca/education



Coalition francophone
pour l'alphabétisation
et la formation de base
en Ontario

Vision

La Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario inspire et soutient l'action des communautés francophones pour créer des conditions permettant à l'ensemble de la population d'être pleinement alphabétisée.

Mission

La mission de la Coalition est de favoriser le développement de l'alphabétisation et de la formation de base en appuyant les fournisseurs de services francophones de l'Ontario et en faisant la promotion de l'importance de l'alphabétisme.

Valeurs

Solidarité : La Coalition croit que la solidarité s'exprime par le développement d'un sentiment de responsabilité personnelle et collective et par une coopération active en vue d'un développement viable et démocratique du milieu de l'alphabétisation et de la formation de base.

Transparence : La Coalition fait preuve de transparence dans l'ensemble de sa gestion et de son processus de décision.

Éthique : Le comportement éthique est la base de la gouvernance de la Coalition dans ses relations avec le public en général, ses partenaires, ses membres, ses instances exécutives et ses instances législatives.

Respect : Le respect des personnes se manifeste par la reconnaissance de leur unicité, l'appréciation de leur contribution et le respect de leur rôle. Le respect de l'organisation de la part des personnes se manifeste par leur adhésion à sa mission, le professionnalisme de leur contribution et le respect de leur engagement auprès des organismes partenaires et des adultes francophones de l'Ontario.

Mandat

Le mandat de la Coalition est d'assurer les sept services suivants :

1. Appuyer les organismes de prestation financés par le MFCU afin qu'ils offrent des services d'AFB coordonnés et de qualité qui répondent aux besoins émergents, au sein d'un système intégré d'emploi et de formation;
2. Appuyer les initiatives menées par le Ministère à l'aide d'un modèle d'amélioration continue;
3. Élaborer et offrir des ressources accessibles et de qualité afin d'aider les organismes financés par le MFCU à offrir un programme d'AFB de qualité;
4. Appuyer le perfectionnement professionnel des organismes financés par le MFCU pour assurer une prestation efficace du programme d'AFB;
- 5a. Appuyer la production et l'intégration des résultats et des produits issus des projets de recherche et développement qui sont liés au programme d'AFB et qui l'appuient;
- 5b. Appuyer la production et l'intégration des résultats et des produits issus de la recherche et du développement qui sont liés au programme d'AFB et qui l'appuient.